

• Les *infos* DU DIX

Le journal municipal

n°55 - Printemps / Été 2026



Une équipe municipale renouvelée pour un 10^e en mouvement !

Dossier : Les 10 engagements de votre équipe municipale

P. 4-5

4^e édition du Forum Petite Enfance & Familles

P. 6

Le renouveau de la Chapelle Saint-Lazare

P. 11

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



— @mairie10paris —





L'agenda *du dix*

Mardi 26 mai, 18h30

Conseil de quartier
Saint-Denis/Paradis

École André et Clémence Baccary,
9 rue Martel



Mercredi 27 mai, 11h

Journée nationale de la Résistance
Mairie du 10^e, Monument aux Morts

Mercredi 27 mai, 19h

Conseil de quartier
Château d'Eau/Lancry

École Mila Racine, 4 rue Pierre Bullet



**Du vendredi 29 au
dimanche 31 mai**

Festival culturel kurde de Paris

Dimanche 31 mai

Le Printemps des Rues

Mardi 2 juin, 18h30

Conseil d'arrondissement

Mairie du 10^e, Salle des mariages

Jeudi 4 juin, 19h

Réunion publique sur l'avancement
des travaux du canal Saint-Martin
Mairie du 10^e, Salle des mariages

Samedi 6 juin, 14h-18h

Forum Petite Enfance & Familles

Mairie du 10^e



Samedi 6 juin

Nuit Blanche

Mardi 9 juin, 18h45

Conseil de quartier
Louis Blanc/Aqueduc

Kiosque citoyen, 35 rue de l'Aqueduc



Mercredi 10 juin, 13h-14h

Concert « Midi en musique »

Mairie du 10^e, Salle des mariages

Jeudi 11 juin, 14h30-19h30

Collecte de sang avec l'EFS

Mairie du 10^e, Salle des fêtes



Jeudi 11 juin, 19h

Inauguration de la Chapelle

Saint-Lazare

Square Alban Satragne

Vendredi 12 juin, 15h-23h30

Fête de quartier Karski

Place Jan Karski



Samedi 13 juin, 14h-20h

La P'tite Istanbul en fête

Rue de Metz

Jeudi 18 juin, 11h

Commémoration de l'appel
du général De Gaulle

Mairie du 10^e, Monument aux Morts

Dimanche 21 juin, 14h-18h

Lancement des baignades estivales
dans le canal Saint-Martin

Bassin des Récollets,

116 quai de Jemmapes



Jeudi 25 juin, 19h

Conseil de quartier

Grange-aux-Belles/Terrage

École Hôpital Saint-Louis,

5 rue de l'Hôpital Saint-Louis

Dimanche 28 juin

31^e édition des Voix sur Berges

Berges du canal Saint-Martin

Mardi 30 juin, 18h30

Conseil d'arrondissement

Mairie du 10^e, Salle des mariages



Pour ne rien rater de ce qui fait bouger le 10^e au quotidien, abonnez-vous à notre newsletter
« L'Actu du 10 » en flashant ce QR code

vos services *en mairie*

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin, 75010 Paris

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

8h30-17h (nocturne le jeudi jusqu'à 19h30)

Mardi : 10h30-17h

Samedi : 9h-12h30 (État civil uniquement)



Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacteur la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00

Courriel : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 10 10

Antenne logement

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 39 75

Citoyenneté et Familles

Rez-de-chaussée, galerie B

Tél. : 01 53 72 10 10

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A

Tél. : 01 42 08 32 85

Courriel : cde10@cde10.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

État civil

Rez-de-chaussée, galerie B

Tél. : 01 53 72 10 10

Titres d'identité

Rez-de-chaussée, galerie B

Du lundi au vendredi uniquement

(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous

en ligne est obligatoire

pour les CNI et les passeports,

à l'adresse suivante :

teleservices.paris.fr/rdvtitres.

Une question ? Composez le 39 75.

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

Les *infos* DU DIX

n°55 - Printemps / Été 2026

Direction de la publication : Alexandra

Cordebarb - **Rédaction en chef :** Amélie Gondré-

Nascimento - **Rédaction :** Carol Menville -

Crédits photographiques : Milan Durin, Solal de

La Grandville, Carol Menville, Loo Sham Suy et

Benjamin Vodant / MA10 ; Joséphine Brueder

et Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris ; Denis

Faucher / DPE ; Romrodinka et Andrii Zorii /

iStock by Getty Images ; Gunnel Renoir / Terre

de Jemmapes ; Jean-François Deroubaix ;

Studio Annette Messenger / © Adagp, Paris, 2026 ;

Gallica-BnF ; Maï Lucas ; Noémie Lecampion ;

Sine Qua Non - **Réalisation :** agence-bolivie.fr -

Impression : Imprimerie de Compiègne - **Journal**

municipal, imprimé à 51 500 exemplaires sur

papier PEFC - **Distribution :** Champar.



LE TRI

➕ FACILE



Retrouvez ce journal sur le site
de la Mairie du 10^e, en version
consultable et téléchargeable :
www.mairie10.paris.fr

L'édito de la maire



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e arrondissement

 alexandra.cordebard

 @ACORDEBARD

 @alexandracordebard

 @alexandra-cordebard

 @alexandracordebard

Chères habitantes, chers habitants du 10^e,

Le 22 mars dernier, vous avez choisi de me renouveler votre confiance en accordant plus de 48 % de vos voix à la liste que je conduisais dans notre arrondissement, au nom de la gauche unie. Je tiens à vous remercier de ce choix qui nous engage, collectivement, à poursuivre le travail entrepris à vos côtés et à être, chaque jour, à la hauteur des attentes que vous avez exprimées lors de cette campagne municipale.

Le cap que nous continuerons de suivre pour les six années à venir est clair, soutenu par trois piliers fondamentaux que sont l'écologie, la solidarité et l'égalité – avec, en son cœur, le combat féministe. Ces valeurs cardinales, fidèles à la vision portée d'abord par Bertrand Delanoë puis par Anne Hidalgo, ont guidé notre action tout au long du mandat précédent. Et ce sont ces mêmes principes qui nous serviront de boussole jusqu'en 2032 aux côtés du nouveau Maire de Paris, Emmanuel Grégoire.

L'écologie d'abord, parce qu'elle conditionne notre qualité de vie et celle des générations futures. Nous poursuivrons donc la végétalisation et la piétonnisation de nos rues, nous ouvrirons de nouveaux espaces verts, nous accélérerons la rénovation thermique des bâtiments municipaux pour un 10^e toujours plus respirable, rafraîchi et embelli.

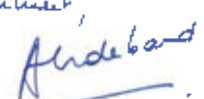
La solidarité ensuite, parce qu'elle constitue l'ADN de notre arrondissement. Nous renforcerons donc notre soutien aux plus fragiles, aux familles, aux seniors et aux personnes isolées. Nous agirons aux côtés des associations qui, jour après jour, font vivre l'entraide et le lien social dans nos quartiers afin de garantir à chacune et chacun sa place pleine et entière dans la ville.

L'égalité enfin, parce qu'elle est le socle de la cohésion républicaine. Nous continuerons donc à agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour l'accès de toutes et tous à l'éducation, à la culture, aux droits et à la santé. Le 10^e est riche de sa diversité et nous veillerons à ce qu'elle demeure toujours une force, en luttant pied à pied contre toutes les formes de discriminations, le racisme, l'antisémitisme et les LGBTQIA+ phobies. Logement, coût de la vie, propreté, sécurité : les défis à relever sont nombreux, et nous nous y attaquerons sans faillir, avec lucidité et détermination, pour défendre ce 10^e auquel nous sommes si attachés.

Je pense aussi bien sûr aux faits d'une extrême gravité qui ont été mis au jour dans le péri-scolaire parisien. Là encore, notre exigence demeurera absolue, pour toujours mieux écouter, protéger, accompagner et appliquer la tolérance zéro qu'imposent la sécurité et le bien-être de nos enfants, à travers la refonte de ce précieux service municipal.

Ces engagements, nous les porterons avec vous dans une dynamique d'hyperproximité. Car l'action publique n'a de sens que lorsqu'elle est élaborée avec les habitantes et les habitants, dans le dialogue et la responsabilité partagée. Nous continuerons donc à faire vivre avec vous une démocratie locale active, ouverte et exigeante, pour nourrir les initiatives citoyennes et faire émerger des idées nouvelles, reflet de vos besoins et de vos aspirations.

Ensemble, nous continuerons à prendre soin, de notre arrondissement mais aussi des uns et des autres, et nous poursuivrons la transformation du 10^e en étant tout à la fois fidèles à son histoire et résolument tournés vers l'avenir. Je sais pouvoir compter sur votre énergie, comme vous pouvez compter sur notre détermination. Au travail !

Fidèlement,


Alexandra Cordebard

Dans ce numéro

P. 4-5 : DOSSIER

2026-2032 : votre nouvelle équipe municipale à la loupe

P. 6 : ENFANCE & ÉDUCATION

Forum Petite Enfance & Familles
Plan d'action renforcé contre les violences faites aux enfants
Non aux fermetures de classe dans le 10^e !

P. 7 : ESPACE PUBLIC

Du nouveau dans vos quartiers

P. 8 : ENVIRONNEMENT & DURABILITÉ

« Terre de Jemnapes », le refuge qui prend soin des plantes
Des nichoirs à oiseaux au service de la biodiversité

P. 9 : SANTÉ & SOLIDARITÉS

Zoom sur la Maison Aïda
« Logement d'abord » : une nouvelle pension de famille dans le 10^e

P. 10 : COMMERCE & ATTRACTIVITÉ

P. 11-12 : CULTURE & PATRIMOINE

Le renouveau de la Chapelle Saint-Lazare
Le 10^e fait Nuit Blanche

P. 13 : SPORT & VIE ASSOCIATIVE

Tous à l'eau à la piscine Château-Landon !
Walk to Run, la course à pied au féminin

P. 14-15 : TRIBUNES POLITIQUES

P. 16 : HISTOIRE & VIES DU 10^e

2026-2032 : VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE À LA LOUPE

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars, et sur convocation exceptionnelle du nouveau Maire de Paris, Emmanuel Grégoire, le premier conseil d'arrondissement de cette nouvelle mandature s'est déroulé le lundi 6 avril.

Cette séance dite d'installation a été consacrée à l'élection officielle d'Alexandra Cordebard, réélue Maire du 10^e pour les six années à venir, ainsi qu'à celle de ses adjoints et à l'annonce des délégations confiées aux élus de la majorité.

La nouvelle équipe municipale du 10^e comprend 6 adjointes et adjoints à la Maire :

- **Pauline Joubert** : Première Adjointe déléguée au Budget, à l'Urbanisme, aux Grands Projets et à l'Aménagement de l'espace public ;
- **Élie Joussellin** : Adjoint délégué au Logement, à la Lutte contre les expulsions locatives, à la Lutte contre les meublés touristiques et les logements vacants, à l'Hébergement d'urgence et à la Protection des réfugiés ;
- **Charlotte Nenner** : Adjointe déléguée à l'Énergie, au Plan Climat, à la Rénovation thermique des bâtiments, aux Espaces verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité, à l'Alimentation durable et à la Condition animale ;
- **Raphaël Bonnier** : Adjoint délégué à la Prévention, à la Sécurité, à la Nuit et à la Propreté ;
- **Awa Diaby** : Adjointe déléguée au Sport, à la Jeunesse et à la Vie associative ;
- **Éric Algrain** : Adjoint délégué au Suivi des Conseils de quartier, à la Politique de la ville, à la Participation citoyenne, au Budget participatif, aux Votations citoyennes, aux Comptes-Rendus de mandat et aux Centres Paris Anim'.



Les autres élus de la majorité :





- **Maxime Crosnier** : Conseiller de Paris délégué dans le 10^e au Handicap, à l'Accessibilité universelle, à la Lutte contre les discriminations, à la Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les LGBTQIA+ phobies ;
- **Laurence Patrice** : Conseillère de Paris déléguée dans le 10^e à la Culture, au Patrimoine, à l'Égalité femmes/hommes et aux Relations avec les cultes ;
- **Paul Simondon** : Conseiller de Paris délégué dans le 10^e aux Familles, aux Affaires scolaires, à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles monoparentales ;
- **Enora Breton** : Conseillère d'arrondissement déléguée au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique, à l'Innovation et au Tourisme ;
- **Louis Cantuel** : Conseiller d'arrondissement délégué aux Seniors, à la Lutte contre l'isolement, aux Affaires sociales et à l'Accès aux droits ;
- **Pauline Ferary-Berthelot** : Conseillère d'arrondissement déléguée à l'Emploi, à l'Insertion, à l'Économie sociale et solidaire et aux Quartiers populaires ;
- **Philomène Juillet** : Conseillère d'arrondissement déléguée à la Santé, à la Réduction des risques, à la Halte Soins Addictions et à la Mémoire.
- **Sylvain Raifaud** : Conseiller d'arrondissement.

S'y ajoutent enfin 4 conseillers d'opposition :




Marion Beauvalet, **Bertil Fort**, **Antoine Jumel** et **Valentine Serino**.

Les résultats du 2nd tour des municipales dans le 10^e

Scrutin d'arrondissement :

Alexandra Cordebard		48,13 %
Marion Beauvalet		18,93 %
Valentine Serino		19,15 %
Bertil Fort		13,79 %

Scrutin du Conseil de Paris :

Emmanuel Grégoire		65,71 %
Rachida Dati		25,20 %
Sophia Chikirou		9,09 %

Les 10 engagements de votre équipe municipale pour le 10^e

En plaçant très largement en tête la liste conduite par Alexandra Cordebar aux élections municipales, qui a recueilli plus de 48 % des suffrages à l'issue du second tour, les habitantes et habitants du 10^e ont fait le choix de soutenir un programme qui met le cap sur l'écologie, l'égalité et de la solidarité.

Dans cette optique, la nouvelle équipe municipale s'est d'ores et déjà fixé 10 objectifs prioritaires :

- Créer **2 000 nouveaux logements publics**
- Aménager en mairie une **halte de nuit pour les femmes**
- Mettre en place un **soutien tarifaire pour les familles monoparentales** et adapter les modes de garde proposés
- Aménager **10 quartiers piétons** pour un 10^e toujours plus apaisé
- **Repenser le boulevard de Magenta** avec des trottoirs 100 % piétons et des carrefours sécurisés
- **Développer le handisport** et favoriser la pratique mixte
- Créer un **centre de santé dédié aux femmes et à la santé mentale des jeunes**
- **Poursuivre la transformation du canal Saint-Martin** pour renforcer la place de la nature et permettre un harmonieux partage de l'espace public entre piétons et cyclistes
- Créer **15 nouvelles rues aux écoles et rues végétalisées** (passage Delessert, rue de Sambre-et-Meuse, rue Bullet et rue Hittorf...), aménager un nouveau jardin et ouvrir au public les espaces verts des hôpitaux du 10^e
- Renforcer le soutien aux associations pour **lutter contre toute forme de racisme, d'antisémitisme et de LGBTQIA+ phobies, et ouvrir un café culturel et social inclusif.**



6 quartiers : 6 grands projets dédiés !

Chaque quartier a ses singularités propres. Le programme de cette nouvelle mandature inclut ainsi des projets pensés dans une logique d'hyperproximité pour agir au plus près des besoins sur le terrain :

- **Quartier Saint-Vincent-de-Paul/Lariboisière** : rendre accessible à tous le jardin de l'hôpital Lariboisière et mettre en place un territoire zéro plastique à usage unique dans les gares du Nord et de l'Est
- **Quartier Louis Blanc/Aqueduc** : végétaliser les rues Chaudron et Philippe de Girard (Nord), installer un marché de petits producteurs place Jan Karski, et aménager une piste cyclable rue du Faubourg Saint-Martin
- **Quartier Grange-aux-Belles/Terrage** : rénover le bassin-école de la Grange-aux-Belles et réaménager la place Robert Desnos
- **Quartier Saint-Louis/Faubourg du Temple** : végétaliser les rues Civiale et du Buisson Saint-Louis
- **Quartier Château d'Eau/Lancry** : aménager un « Carrefour des Théâtres » en piétonnant la rue du Faubourg Saint-Denis et en végétalisant les abords des portes Saint-Martin et Saint-Denis, et doubler les pistes cyclables du boulevard de Strasbourg
- **Quartier Saint-Denis/Paradis** : créer un nouvel accès à la médiathèque Françoise Sagan depuis la rue de Paradis en aménageant un escalier et en ouvrant l'ancienne école sur le quartier.



Pauline Joubert
Première Adjointe déléguée au Budget, à l'Urbanisme, aux Grands Projets et à l'Aménagement de l'espace public

« **Piétonner et végétaliser** : notre cap est clair pour cette nouvelle mandature ! Piétonner à travers **10 cœurs de quartier piétons** dans le 10^e, pour nos enfants, pour nos aînés, pour les personnes à mobilité réduite, pour une ville plus agréable. Végétaliser partout où c'est possible avec **des arbres, des rues-jardins, des jardinières** au sol ou le long des murs, pour une ville toujours plus respirable. »



Élie Jousselein
Adjoint délégué au Logement, à la Lutte contre les expulsions locatives, à la Lutte contre les meublés touristiques et les logements vacants, à l'Hébergement d'urgence et à la Protection des réfugiés

« Que le 10^e reste un arrondissement ouvert, où chacun trouve sa place pour y vivre et y travailler : telle est notre ambition. Nous créerons **2 000 logements sociaux et abordables**, ouvrirons une **halte de nuit pour femmes à la rue** en mairie et poursuivrons le développement de **solutions d'hébergement dignes**, fidèles aux valeurs du 10^e et aux 70 nationalités qui en font la richesse. »



Charlotte Nenner
Adjointe déléguée à l'Énergie, au Plan Climat, à la Rénovation thermique des bâtiments, aux Espaces verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité, à l'Alimentation durable et à la Condition animale

« **Une alimentation durable et bon marché**, le 100 % bio dans les cantines des écoles, sortir des énergies fossiles, la baignade dans le canal Saint-Martin pour ceux qui ne partent pas en vacances, de beaux jardins ombragés, **la nature et le végétal au cœur de nos quartiers**, une ville amie des animaux... : **l'écologie populaire est notre fil conducteur.** »

Forum Petite Enfance & Familles : rendez-vous samedi 6 juin !

Organisé chaque année par la Mairie du 10^e, **ce Forum est le rendez-vous incontournable des familles** pour tout savoir sur les modes d'accueil de la petite enfance (0-6 ans) et les ressources dédiées à la parentalité dans notre arrondissement.

Au programme de cette 4^e édition, qui se déroulera le **samedi 6 juin de 14h à 18h** : de nombreux stands d'information pour les (futurs) parents en présence des équipes des crèches municipales, centres socio-culturels et associations, mais aussi des ateliers thématiques et des animations gratuites pour les enfants : aire de jeux, concert ou encore bibliothèque hors les murs.

 **Rendez-vous en Mairie du 10^e, 72 rue du Faubourg Saint-Martin**



infos+

Pour découvrir le programme complet, flashez ce QR code.



La Ville de Paris renforce son plan d'action contre les violences faites aux enfants

Conformément à son engagement de faire de la sécurité et du bien-être des enfants pendant le temps scolaire une priorité absolue, Emmanuel Grégoire, nouveau Maire de Paris, a annoncé début avril un nouveau plan d'action contre les violences qui leur sont faites.

Celui-ci repose sur 6 axes majeurs, conçus autour de 3 nouvelles actions-clés : la création de la **Convention citoyenne sur la protection et les temps de l'enfant à l'école**, la mise en place en septembre 2026 de **l'École parisienne du périscolaire**, et le déploiement d'un service municipal d'agrément et de contrôle.

Afin d'encourager la libération de la parole, une chaîne de signalement plus directe a été mise en place, appuyée par un point d'entrée unique et la création d'une **nouvelle cellule d'écoute au sein des équipes de la Ville de Paris** :

06 17 52 66 21

signalement-violence-periscolaire@paris.fr

Non aux fermetures de classes !

Dans la lignée des fermetures de classe décidées par le gouvernement et opérées depuis plusieurs années dans la capitale, l'Académie de Paris a transmis fin mars aux mairies d'arrondissement les mesures de carte scolaire envisagées pour la rentrée de septembre 2026, qui une fois encore s'appuient sur une logique comptable ne tenant pas compte de la réalité de nos écoles.

Pour le 10^e arrondissement, le rectorat évoque **5 fermetures de classes au sein des écoles Aqueduc, Récollets, Vicq d'Azir, Martel et Saint-Maur**.

Mobilisées devant le rectorat le 31 mars et le 15 avril aux côtés des familles et des équipes pédagogiques, **la Maire du 10^e et l'ensemble de l'équipe municipale s'opposent fermement à ces fermetures arbitraires**, qui ne feraient que dégrader les conditions d'apprentissage des élèves et l'environnement de travail des équipes éducatives.

Pleinement engagée en la matière, la Mairie du 10^e garantit une **transparence totale vis-à-vis des familles en cas de signalement**. Sous l'égide de Paul Simondon, élu délégué dans le 10^e aux affaires scolaires et à la protection de l'enfance, les équipes travaillent aujourd'hui à fluidifier la transmission des informations et la mise en place de plans d'actions adaptés. À ce titre, une rencontre a été organisée début mai avec tous les représentants des parents d'élèves pour préciser les responsabilités de chaque acteur de la vie éducative ainsi que les procédures mises en place pour une prise en charge efficace de toute nouvelle suspicion de violences.

Paris Jeunes Vacances : le coup de pouce « évasion » des 16-30 ans !

Pour défendre le droit aux vacances des enfants, la Ville de Paris a mis en place de nombreux dispositifs dont les « **Vacances Arc-en-Ciel** », organisées chaque été sur tirage au sort pour les 4-16 ans, et les « **Mini-Séjours** », proposés lors des vacances scolaires pour les **3-13 ans** inscrits en centre de loisirs.

Les adolescents et les jeunes adultes désireux de partir en autonomie ne sont pas en reste : grâce à **Paris Jeunes Vacances**, ils peuvent bénéficier d'une aide financière sous forme d'un **chéquier-vacances de 200 € !**

 Pour postuler, il suffit d'envoyer son dossier de candidature sur le portail numérique dédié, accessible via le site mairie10.paris.fr. Pour les prochaines vacances d'été, **la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 2 juin**. Préparez les valises !

Du nouveau dans vos quartiers !

Depuis fin janvier, avec la livraison de plusieurs chantiers d'ampleur à travers tous les quartiers, notre arrondissement affiche fièrement ses profondes transformations pour un 10^e toujours plus vert et respirable. Tour d'horizon de quelques-unes de ces grandes réalisations qui embellissent le quotidien !

La forêt urbaine du 10^e : entre convivialité et tranquillité au vert



Officiellement inaugurée le 11 mars en présence d'Anne Hidalgo, la forêt urbaine de la place du Colonel Fabien a déjà ses habitués ! Avec près de **1 800 m² de végétalisation** et **1 000 m² de nouveaux espaces piétonnisés**, elle offre désormais aux riverains et aux visiteurs de nombreux aménagements favorisant le vivre-ensemble et la multiplicité des usages : **tables d'échecs et de ping-pong, bancs Davioud, boulodrome, fontaines, brumisateurs...**

Le saviez-vous ?

Jusqu'au XVIII^e siècle, la place du Colonel Fabien avait pour environnement immédiat le gibet de Montfaucon, installé à 150 mètres, où étaient exposées à l'air libre les dépouilles des condamnés à mort. Aujourd'hui ce sont 120 arbres et arbustes qui dominent la place et illustrent que non, ce n'était pas mieux avant !

Le square Saint-Laurent séduit petits et grands

Rouvert au public depuis le 23 mars, le square Saint-Laurent, situé à cheval entre la rue du Faubourg Saint-Martin et le boulevard de Magenta, a été entièrement repensé en concertation avec les riverains dans le cadre du Budget Participatif. Désormais **100 % accessible**, et agrémenté d'une palette végétale diversifiée pour favoriser la biodiversité, il propose également une **aire de jeux inclusive pour tous les enfants à partir de 1 an** (balançoires, trampoline, toboggan, via ferrata...).



Ce square inclut aussi un **jardin partagé, véritable lieu d'entraide et de convivialité** géré par Emmaüs Solidarité qui en confie l'entretien à des personnes en insertion professionnelle. L'association propose aussi des **ateliers de jardinage gratuits et ouverts à tous, ainsi que diverses animations ouvertes sur le quartier** dont le détail sera à retrouver prochainement sur le site mairie10.paris.fr.



Pause détente au nouveau square des Maures

Avec ses 20 arbres supplémentaires, ses 465 m² de pelouse, ses 360 m² de végétalisation et ses 10 bancs, le square des Maures est aujourd'hui devenu un nouveau lieu de détente incontournable pour profiter de la douceur de vie le long du canal Saint-Martin et s'offrir une **parenthèse au vert, accessible 24h/24 !**

En vertu de la réglementation des espaces verts parisiens à laquelle ce square est soumis, **il est interdit d'y fumer ou d'y consommer de l'alcool, et les chiens n'y sont pas autorisés.**

Déchets abandonnés, nuisances nocturnes : veillons ensemble à respecter les bons usages pour préserver ce nouvel écrin de calme et de verdure !

Et la suite ?

Début juin s'achèvera le **réaménagement du quai de Valmy** dans sa portion comprise entre les rues des Récollets et Eugène Varlin. Ce qui vous attend : des **trottoirs élargis et végétalisés**, ainsi qu'une **piste cyclable définitive** dans la continuité des aménagements déjà réalisés entre Louis Blanc et Eugène Varlin.

Il y aura aussi du nouveau du côté du **bassin Louis Blanc**, avec la **livraison des gradins attendue à la mi-juillet !** Cette installation, en faisant la jonction avec le quai haut et le belvédère Claude-Gérard Marcus, offrira un nouvel espace de détente pour toujours mieux apprécier les beaux jours.



Réunion publique :

Pour en savoir plus sur les travaux réalisés et les prochaines étapes du projet de réaménagement, rendez-vous le jeudi 4 juin à 19h en Salle des mariages de la Mairie du 10^e ! Sur entrée libre.

La Gare du Nord et ses abords se mettent au vert

C'est peu dire que les abords de la Gare du Nord ont changé de visage au cours des dernières semaines. **Entièrement repensés et largement végétalisés**, le boulevard de Denain ainsi que les rues de Valenciennes, de Compiègne et de Saint-Quentin permettent aujourd'hui de valoriser la place dévolue aux piétons et aux mobilités douces, en offrant des cheminements plus apaisés pour les nombreux visiteurs qui transitent par la gare autant que pour les riverains, autour d'un **parvis désormais 100 % piéton.**



Une **labellisation Bas Carbone**, établie par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour valoriser les projets locaux contribuant à lutter efficacement contre le réchauffement climatique, est en cours, illustrant **l'impact positif des transformations de l'espace public impulsées par l'équipe municipale sur notre santé et notre environnement.**

« Terre de Jemmapes », le refuge qui prend soin des plantes



Installé au cœur du Centre Paris Anim' Jemmapes, un espace singulier s'est donné pour mission **d'offrir une seconde chance à des plantes invendables et destinées à être jetées**. Ce lieu, né sous l'impulsion de Gunnel Renoir et baptisé « Terre de Jemmapes », recueille ainsi toutes sortes de végétaux voués au rebut, pour leur permettre de se développer de nouveau, à leur rythme, dans un cadre apaisé.

L'initiative, née d'un partenariat signé en 2023 entre **l'association CRL10 et l'enseigne Monsieur Bricolage**, a permis de transformer la cour du 116 quai de



Jemmapes en un **refuge d'un nouveau genre**, où prime le respect du vivant dans son ensemble. Véritable îlot d'une vie ressourcee, qui laisse la **végétation s'exprimer librement** sans chercher à répondre à une quelconque dimension esthétique, ce jardin-hôpital est un élément fondateur d'un réseau qui redessine le milieu urbain en redonnant à la nature toute sa place. Car la variété des essences végétales recueillies assure la diversité de la vie qui s'y déploie, et avec elles viennent peu à peu **les oiseaux et les insectes pour faire éclore tout un écosystème**. N'hésitez pas à en pousser la porte : émerveillement garanti !

Marché Saint-Quentin : des contenants réutilisables qui nous emballent

Depuis février, le marché couvert Saint-Quentin a renforcé son engagement à réduire les emballages à usage unique en lançant un tout nouveau dispositif de **contenants réutilisables**, en partenariat avec Vytal et la Ville de Paris. Le principe est simple : il vous suffit de passer vos commandes en demandant aux commerçants des « Vytals », fournis gratuitement, et de retourner par la suite ces contenants dans la **borne dédiée, installée à l'entrée du marché**. Un petit geste pour le consommateur, un pas de géant pour la planète !



Des nichoirs à oiseaux au service de la biodiversité

Peut-être avez-vous déjà repéré les **huit nichoirs à oiseaux** qu'abrite le square Juliette Dodu depuis le mois de février. Intégralement fabriqués par des élèves du collège Françoise Seligmann, sous la supervision d'un animateur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et de leur professeure de Sciences de la vie et de la terre, ils ont été conçus avec des trous d'entrée de différents diamètres pour permettre à la plus **grande diversité d'espèces** de s'installer dans le jardin et ainsi contribuer à **développer la biodiversité dans le 10^e**.

Encouragées par l'arrivée du printemps et la protection offerte par la végétation des lieux, **des mésanges bleues, des mésanges charbonnières ou encore des moineaux** ont déjà commencé à s'y nicher, reconnaissables à leurs différents chants qui résonnent aujourd'hui dans le quartier tout entier.

Cette installation, issue du **Budget Participatif 2022**, met un point final au projet défendu par les habitants qui avait été initié il y a trois ans avec la mise en place d'une mare écologique. Ces aménagements contribuent aujourd'hui à faire du square Juliette Dodu un **véritable réservoir de biodiversité**, en accord avec les ambitions du nouveau Plan Biodiversité de la Ville de Paris.



Zéro déchet : quand les cartons d'emballage la jouent collectif

Inaugurés mi-février, des kiosques à cartons sont actuellement **en phase d'expérimentation dans deux immeubles du 10^e**, rue du Château d'Eau et rue Vicq d'Azir, qui relèvent respectivement du parc social et du parc privé. L'objectif : **favoriser le réemploi des cartons d'emballage**, toutes tailles confondues, pour réduire la consommation énergétique et en eau liée à leur recyclage. Un geste simple et efficace pour **limiter la consommation de ressources et ainsi préserver notre environnement !**

Cette initiative inspirante est née sous l'impulsion de trois structures engagées au sein de la **Résidence du Durable** (La Réponse D, Muto et Ecofrugal), avec le soutien de la Mairie du 10^e et de la Direction de la Propreté et des Espaces verts de la Ville de Paris, qui a financé la transformation et le transport des bacs.



Reflets de l'engagement réitéré de votre nouvelle équipe municipale pour un 10^e toujours plus égalitaire et solidaire, qui défend au quotidien les droits fondamentaux de chacune et chacun, trois grands projets verront le jour dans les prochains mois pour renforcer l'accès à la santé, au logement, et la lutte contre les violences faites aux femmes.



Maison Aïda : un tiers-lieu dédié à l'accompagnement des jeunes dans l'après-cancer

Portée par l'association éponyme, la Maison Aïda qui ouvrira ses portes en octobre au **34, rue de Paradis** a été pensée autour d'une approche innovante mêlant soins, prévention et vie sociale pour répondre au plus près des besoins des **15-30 ans confrontés au cancer**.

Créée en 2015 par Léa Moukanas, l'association Aïda accompagne chaque année plusieurs milliers d'adolescents et de jeunes adultes touchés par le cancer, depuis l'annonce de la maladie jusqu'à la fin des traitements et bien au-delà, car **l'après-cancer est une période souvent marquée par d'importantes fragilités physiques, psychologiques et sociales**.

Ce qui distingue la future Maison Aïda du 10^e, c'est son **modèle de tiers-lieu de santé**, encore peu développé en France, lequel vise à améliorer l'accompagnement des jeunes en rémission d'un cancer en leur proposant un lieu qui leur ressemble. Celui-ci s'organisera autour de **plusieurs espaces complémentaires** incluant des espaces de consultation et de soins de support, des espaces d'accompagnement individuel et collectif, et un **café ouvert à tous** pour favoriser les rencontres et la sensibilisation du grand public.

Soutenue par la Mairie du 10^e, qui s'engage dans la défense concrète de l'accès aux soins et à la santé pour toutes et tous, la Maison Aïda bénéficiera en outre d'un ancrage territorial fort, en lien avec les structures locales existantes, afin de constituer un véritable lieu-ressource à même de toucher le plus grand nombre.

La Maison des Femmes prend ses quartiers dans le 10^e

Fondée par **Ghada Hatem-Gantzer**, gynécologue-obstétricienne dont le parcours et les combats ont récemment été portés à l'écran sous les traits de Karin Viard, La Maison des Femmes/ReStart s'apprête à transférer son siège dans le 10^e et à ouvrir dans notre arrondissement **un nouveau pôle dédié à l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles**.



Ce **centre d'hébergement, baptisé « Mon Palier »**, offrira un cadre bienveillant et sécurisé dédié à l'accueil de **jeunes femmes de 18 à 25 ans**, doublé d'un accompagnement médical et psychologique. Grandes oubliées des politiques publiques, les jeunes majeures représentent en effet **20 % des victimes de violences conjugales en France** et nécessitent une prise en charge globale tenant compte des vulnérabilités intrinsèques liées à leur jeune âge (absence de projet personnel, précarité financière, désinsertion sociale, risque élevé de prostitution) pour les aider à sortir du continuum des violences et à construire leur parcours de vie.

Prévue à l'automne 2026, cette installation constitue **une avancée importante pour le 10^e**, reflet des engagements pris par l'équipe municipale pour lutter toujours plus efficacement contre les violences faites aux femmes.

Rue de Nancy : une nouvelle pension de famille au cœur de la stratégie du « Logement d'abord »



Porté par Hénéo, un nouveau **lieu de vie solidaire abritant 17 logements** s'apprête à voir le jour au 10, rue de Nancy. Ce projet traduit une ambition forte de la Ville de Paris et de la Mairie du 10^e : offrir des **alternatives concrètes à l'hébergement d'urgence** en favorisant un accès direct et pérenne au logement pour les personnes les plus fragiles, en situation d'isolement ou d'exclusion durable.

Cette pension de famille accueillera exclusivement des personnes seules, dans des **studios meublés et tout équipés** (entre 16 et 20 m²), accessibles **sans condition de durée et proposant des redevances compatibles avec les minima sociaux**. Elle inclura également des espaces partagés pour favoriser les échanges et la convivialité, et reposera sur la présence quotidienne d'une équipe dédiée (hôte de maison et travailleurs sociaux), chargée d'animer la vie collective et d'accompagner les résidents dans leur quotidien, en fonction de leurs besoins.

Ce modèle, déjà incarné par **6 pensions de famille** dans le 10^e, permet de **concilier autonomie et accompagnement**, dans une logique adaptée aux parcours de chacun, et constitue un levier essentiel pour lutter contre le sans-abrisme de longue durée. Il doit désormais être **renforcé et adapté au vieillissement des publics accueillis**, afin de garantir des parcours résidentiels dignes et durables. Une ambition forte pour les années à venir !

Cour des Petites Écuries : une nouvelle charte des usages pour faire rimer attractivité et tranquillité



Jadis réservée aux riverains, la cour des Petites Écuries, située en retrait de la rue du Faubourg Saint-Denis, relève de l'espace public (et donc des services municipaux) depuis 1993. Son charme pittoresque séduit nombre d'habitants et de visiteurs, qui viennent parfois de loin pour profiter des cafés et restaurants qui s'y sont implantés, mais la

configuration des lieux forme une « caisse de résonance » pouvant engendrer des nuisances sonores pour celles et ceux qui y vivent. D'où la volonté de la Mairie du 10^e d'établir **une nouvelle charte locale pour concilier activités commerciales et droit au sommeil des riverains**.

Entérinée le 12 février, celle-ci vient **en complément du règlement des étalages et des terrasses** de la Ville de Paris et s'applique à l'ensemble des établissements de la cour. Les nouvelles dispositions, établies en concertation avec les commerçants et les habitants du secteur, concernent notamment la longueur des terrasses ainsi que leurs horaires, qui **ne doivent pas excéder 22h pour les terrasses estivales et 23h pour les terrasses annuelles**.



Coup d'envoi des terrasses estivales dans le 10^e !

Comme chaque année depuis 2021, la date du 1^{er} avril a marqué le retour des terrasses estivales à travers Paris ! **Trottoirs, places de stationnement, espaces publics piétonniers : autant d'emplacements éphémères dédiés jusqu'au 31 octobre** aux commerces dont la

demande a été validée par la Ville de Paris pour leur permettre d'accroître leur activité pendant l'été en accueillant les nombreux Parisiens et visiteurs en quête d'une chaise au soleil.

Désormais, ces terrasses sont autorisées non seulement pour les débits de boissons, restaurants, glaciers et salons de thé, mais aussi pour les libraires, disquaires, fleuristes et hôtels.



Que faire en cas de nuisances ?

Horaires non respectés, nuisances sonores excessives, empiètement non autorisé sur l'espace public ? Pour signaler un établissement ne respectant pas les bons usages des terrasses estivales, dans le 10^e vous pouvez :

- Utiliser l'application **Dans Ma Rue** ou composer le 39 75 ;
- Contacter la Mairie du 10^e à l'adresse mairie10@paris.fr ;
- Solliciter les **Pierrots de la Nuit** afin qu'ils entament une démarche de médiation auprès de l'établissement concerné.

Le marché Saint-Martin fait ses nuits !

Dans le cadre de sa toute première nocturne, organisée le jeudi 16 avril de 19h30 à 23h, le marché Saint Martin a fait carton plein ! Au programme : **dégustation des spécialités proposées par les commerçants, animation musicale et spectacle de magie**. Une initiative soutenue par la Mairie du 10^e, que l'on espère voir très bientôt devenir un rendez-vous mensuel !

Un marché entre tradition et renouveau

Le marché Saint-Martin s'inscrit dans une longue histoire. Érigée en 1854 au moment où Paris modernise ses équipements alimentaires, la halle originelle accueillait 162 emplacements de commerçants. En 1879, la toiture s'effondre sous le poids de la neige et le marché doit être reconstruit l'année suivante, avant d'être entièrement démoli à la fin des années 1980 et remplacé par le marché couvert actuel, inauguré par le maire de Paris de l'époque, Jacques Chirac.

Les restaurateurs du 10^e ont du talent

Le 23 mars dernier, sous la présidence du chef Thierry Marx et dans le décor du mythique théâtre Trianon (Paris 18^e), le Leaders Club a dévoilé le palmarès des **27^e Palmes de la Restauration** à l'occasion d'une grande cérémonie célébrant la créativité culinaire.



Deux adresses du 10^e y ont été distinguées par une Black Palme : **« Donnant »**, installé à la Gare du Nord et porté par **Alain Cojean**, a ainsi été récompensé dans la catégorie Fast Casual pour son concept alliant porridge et café équitable, et **« Red Sauce »**, créé par **Lucas Fauroux** et **Guillaume Nivet** dans l'esprit des restaurants italo-américains, a décroché la palme de la catégorie Casual Dining.

Du côté du palmarès établi chaque année par le critique gastronomique Gilles Pudlowski, c'est l'incontournable Casimir qui décroche le titre très convoité de **Meilleur Bistrot de Paris 2026** pour son esprit de village et sa carte qui réinvente les classiques parisiens avec malice. Préparez vos estomacs !



Donnant, Gare du nord (hall 1, voie 12)
Red Sauce, 9 cour des Petites Écuries
Casimir, 6 rue de Belzunce

Le renouveau de la Chapelle Saint-Lazare



Fermée au public depuis une vingtaine d'années, la Chapelle Saint-Lazare, **inscrite au titre des monuments historiques** depuis 2005, s'apprête à renaître après une **réhabilitation d'ampleur** entreprise par la Ville de Paris et la Mairie du 10^e.


Ce vaste projet de restauration et de réaménagement, lauréat du **Budget Participatif 2016**, a été porté par une dizaine d'associations et de collectifs de l'arrondissement dans l'objectif de faire de ce bâtiment emblématique, dernier vestige de la prison Saint-Lazare à être réhabilité, un **nouvel espace de vie solidaire et citoyen pensé autour de la culture, de la démocratie locale, de l'égalité des genres, de la jeunesse et du sport**.

En attendant l'ultime phase des travaux, prévue de l'automne 2026 au printemps 2027, la Mairie du 10^e a décidé **d'ouvrir temporairement les lieux pendant la période estivale** et d'en confier la gestion

à Plateau Urbain, coopérative d'immobilier solidaire et d'urbanisme transitoire et temporaire. L'objectif est double : permettre aux habitants et aux associations du 10^e de **(re)découvrir la beauté des lieux**, et profiter de cette parenthèse transitoire pour **tester les futures activités** qui pourraient par la suite s'y déployer de manière pérenne.

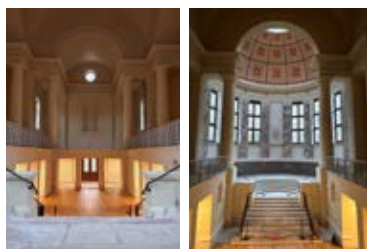
En juin, juillet et septembre, la Chapelle Saint-Lazare proposera ainsi de nombreuses animations gratuites, accessibles à toutes et tous. **Concerts, expositions, ateliers, débats, initiations sportives...** : il y en aura pour tous les âges et toutes les envies, grâce au concours de multiples associations du 10^e !

 **Judi 11 juin, 19h :**
Inauguration officielle

 **Samedi 20 juin, à partir de 14h :**
Journée inaugurale de festivités
« Le Carré du faubourg fait sa fête »

infos+

- Accès via le square Alban Satragne
- 9 juin-30 septembre (du mardi au samedi, fermeture tout le mois d'août)
- Programmation à retrouver bientôt sur mairie10.paris.fr et sur Instagram (@chapelle_saint_lazare_10^e)



Enclos Saint-Lazare : quand le patrimoine d'hier fait sa mue pour répondre aux besoins d'aujourd'hui

Tour à tour léproserie, congrégation religieuse, prison pour femmes, maison de santé puis hôpital : c'est peu dire que **l'enclos Saint-Lazare a connu 1 000 vies depuis le Moyen Âge**. À l'aube de l'an 2000, lorsque l'hôpital finit par fermer ses portes, la Ville de Paris et la Mairie du 10^e ont entrepris un **gigantesque chantier de réhabilitation** dans et autour de la Chapelle afin de réunir dans ce cœur de quartier **l'ensemble des services essentiels du quotidien**.

C'est ainsi que virent successivement le jour l'école maternelle Léon Schwartzberg, la crèche Alban Satragne, le centre socio-culturel du Pari's des Faubourgs, le gymnase Marie Paradis et la médiathèque Françoise Sagan, ou encore le centre de Protection maternelle et infantile.

Il y a deux ans, le « Carré Saint-Lazare » est par ailleurs devenu le premier **Quartier d'Accessibilité Augmentée (QAA)** du 10^e, en offrant des déplacements facilités pour toutes et tous, et a vu la réhabilitation de la Poste Magenta, laquelle abrite aujourd'hui 83 logements sociaux donnant directement sur le square Alban Satragne réaménagé.

La réouverture au public de la Chapelle Saint-Lazare, qui constituera demain un **nouvel équipement de proximité du 10^e**, vient ainsi parachever 20 années de transformations profondes au service des habitants, en plein cœur d'un quartier riche de son passé et de son histoire singulière.

Le 6 juin, la Chapelle Saint-Lazare fait Nuit Blanche !

Nuit Blanche fête cette année son quart de siècle et, pour l'occasion, la direction artistique de l'événement a été confiée à **Barbara Butch**, figure de la nuit parisienne et de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris qui promet d'en faire une **« grande fête de l'amour »**.

Et quel plus bel écrin, dans le 10^e, que la Chapelle Saint-Lazare pour célébrer les arts et la culture lors d'une nuit hors du temps ? Rendez-vous le **samedi 6 juin, entre 20h et minuit**, pour découvrir **« Blanches de Nuit »**, une performance pluridisciplinaire pensée pour honorer les lieux. Y seront exposés *Le Paradis en morceaux*, gravure monumentale à l'eau-forte de l'artiste **Sylvie Abélanet**, et son reflet *La Promesse de l'Enfer*, œuvre numérique imprimée sur toile. Cette double référence biblique résonnera avec la désacralisation de l'édifice en 1960 et ses multiples métamorphoses, en présence de la **violoncelliste Adèle Thévenau** et de la **violoniste Camille Thévenau** qui célébreront Bach, Bacewicz ou encore Vasks.



Nuit Blanche : la suite !

Autre temps fort de cette Nuit Blanche 2026, et autre lieu emblématique du 10^e investi pour l'occasion : l'installation *in situ* de la grande **Annette Messager**, baptisée **Sirénocturne**, qui va transfigurer la **piscine Château-Landon** récemment rénovée pour en faire un **paysage aquatique fantastique**, peuplé de figures mythologiques et traversé par une poésie sensible de l'amour, du désir et du vertige pour inviter chacun à se laisser dériver, à l'écoute de ces voix venues du fond de l'eau... Magie garantie !

 **Rendez-vous le samedi 6 juin de 18h à 2h à la piscine Château-Landon, 31 rue du Château-Landon.** Entrée libre et gratuite.

infos+ La programmation complète est à retrouver sur nuitblanche.paris

Conférences DIXIT : le 10^e célèbre l'Histoire et les savoirs

Organisé par la Mairie du 10^e avec le concours de l'association Histoire & Vies du 10^e, DIXIT vous propose un **cycle annuel de rencontres gratuites et ouvertes à tous**, dédié à l'histoire et aux arts dans leur ensemble.



Après le canal Saint-Martin puis l'historien **Marc Bloch**, grande figure de la Résistance française qui entrera au Panthéon le 23 juin et dont l'arrière-petit-fils nous fait l'honneur de venir évo-

quer les multiples héritages le **mercredi 20 mai**, ce sera au tour des **reporters et reportrices du 10^e** d'être mis en lumière pour clôturer ce premier semestre de conférences.

Animée par **Patrick Eveno**, spécialiste de l'histoire des médias, cette rencontre sera l'occasion de replonger dans le passé journalistique bouillonnant de notre arrondissement, au début du XX^e siècle, lorsque le quartier de la presse et de ses grands quotidiens s'étendait jusqu'aux faubourgs du 10^e où *Le Petit Parisien*, plus grand journal de la III^e République, avait son siège.

 **Rendez-vous le mercredi 3 juin à 19h en Salle des fêtes de la Mairie du 10^e.** Entrée libre et gratuite.



« Hip-Hop don't stop » : dans l'objectif de Maï Lucas

Depuis ses débuts en 1986, la photographe Maï Lucas a observé **l'émergence du hip-hop en France**, à une époque où personne n'imaginait que cette culture puisse devenir un mouvement majeur, et encore moins transmettre ses codes à l'ensemble de la société. Franco-viet-

namienne de la première génération, elle se reconnaît quant à elle immédiatement dans cet esprit frondeur et se lie d'amitié avec nombre de musiciens, graffeurs et danseurs, précurseurs de cette culture faite par, et pour, les jeunes.

Actrice et témoin de cette vague nouvelle, elle développe peu à peu sa propre vision artistique au contact de ce **bouillonnement inédit qui transforme Paris en carrefour des banlieues**, véritable vivier social et culturel où la rue est à l'honneur. Les clichés qu'elle réalise alors, à découvrir tout l'été le long du canal Saint-Martin, ont aujourd'hui **valeur de transmission et fixent à jamais la mémoire collective** en nous offrant une plongée tout aussi puissante que personnelle dans la genèse du hip-hop français.

 **Rendez-vous quai de Valmy du 22 mai au 30 août,** en accès libre (grilles du jardin Villemin-Mahsa Jina Amini)

« Sur la pointe des pieds » : une immersion sensible au cœur de la réalité des troubles autistiques

Lorsqu'on entend « autisme », c'est d'abord à l'enfant ou à l'adolescent que l'on pense. Or nombre d'adultes sont **diagnostiqués tardivement comme étant porteurs de troubles du spectre autistique** (TSA), et c'est eux que la photographe **Noémie Lecampion** a choisi de mettre en lumière. Ses clichés donnent à voir la réalité quotidienne des handicaps invisibles et célèbrent la différence avec autant de sincérité que de poésie en entremêlant portraits et témoignages.

infos+ **Vernissage vendredi 5 juin à 19h.** À découvrir en accès libre dans le hall d'exposition de la Mairie du 10^e jusqu'au 21 août.





infos+

Pour connaître les horaires et le détail des activités, rendez-vous sur Paris.fr ou flashez ce QR code

Réouverture de la piscine Château-Landon : tous à l'eau !

Fermée pour travaux depuis l'automne 2018 à la suite d'un incident survenu sur la voûte, **la première piscine couverte de France et l'une des plus vieilles de la capitale** (voir p. 16) accueille de nouveau les nageurs et les nageuses depuis le 23 février !

Au terme d'un chantier hors norme, qui a mobilisé quotidiennement jusqu'à 50 personnes et dont le budget total s'est élevé à **14 millions d'euros**, la piscine municipale Château-Landon a ainsi retrouvé ses magnifiques couleurs d'origine qui lui valent de figurer en bonne place sur le podium des piscines les plus appréciées et chaleureuses de Paris.

Façades isolées de l'extérieur, nouvelle cuve en inox plus durable et plus facile d'entretien, nouvelle voûte en polycarbonate et toit-bac en acier qui vise à créer un effet de « coussin thermique » pour conserver la chaleur du bâtiment, ou encore filtres à charbon actif pour le traitement de l'eau : autant **d'innovations technologiques alliées au plus pur respect patrimonial des lieux**, qui offrent désormais aux usagers un **confort maximal** tout en permettant au quotidien une **gestion sobre et écoresponsable** avec des baisses significatives sur les factures énergétiques :

- 40 % de dépenses énergétiques globales
- 25 % de consommations électriques pour les éclairages
- 54 % de consommations de chauffage pour la production d'eau chaude sanitaire.

Cours d'aisance aquatique, perfectionnement adulte, aquafit et aqua palming, bébés nageurs, activités dédiées aux femmes enceintes ou encore séances adaptées aux personnes en situation de handicap : grâce à sa **large amplitude horaire hebdomadaire et à sa mise en accessibilité**, la piscine Château-Landon propose aujourd'hui une programmation variée, pensée pour tous les publics. La tarification, elle, reste bien sûr inchangée, à 2 € l'entrée unitaire, identique à celle pratiquée par toutes les piscines municipales de Paris. Prêts à aller piquer une tête ?

Paris Basket Fauteuil engagé pour une pratique sportive inclusive



Créé en 2021 et animé avec enthousiasme par **Sofyane Mehiaoui**, capitaine de l'équipe de France aux Jeux paralympiques de Paris 2024, le club Paris Basket Fauteuil vise à rendre la pratique plus accessible à tous les jeunes porteurs de handicap et propose désormais une séance hebdomadaire au **gymnase de la Grange-aux-Belles** dans le 10^e, **tous les vendredis de 16h30 à 18h**, la dernière demi-heure étant partagée avec de jeunes valides pratiquant le futsal.

infos+ Pour en savoir plus :

parisbasketfauteuil23@gmail.com

Walk to Run : le programme gratuit qui soutient la course à pied au féminin

L'association **Sine Qua Non**, fortement ancrée dans notre arrondissement pour favoriser la pratique sportive des femmes dans l'espace public, lance un **nouveau programme d'accompagnement gratuit** destiné à toutes celles qui souhaitent courir sans jamais avoir osé franchir le pas, en douceur et en confiance : Walk to Run.

Après la vague violette du 28 mars, où 10 000 personnes se sont élancées depuis la place de la République pour dire stop aux violences sexistes et sexuelles, l'objectif est de prolonger cette dynamique collective à travers un **programme spécialement conçu pour les femmes qui pensent à tort que la course à pied n'est « pas pour elles »**. Il inclura un accompagnement progressif sur 12 semaines et des séances hebdomadaires encadrées par une coach, le tout par petits groupes 100 % féminins et dans un cadre aussi bienveillant que motivant.



Envie de rejoindre l'aventure ? Flashez ce QR code pour accéder au formulaire d'inscription. Attention, nombre de places limité !

infos+ Pour en savoir plus : leila.mahri@tuvistudis.com





Tribunes *politiques*

Groupe Socialistes et Apparentée

Le 10^e est à vous !

Les élections municipales de mars dernier ont confirmé les choix politiques des habitantes et habitants du 10^e : solidarité, écologie, féminisme.

Participation plus forte en moyenne qu'à Paris et qu'en France, rejet clair et massif de l'extrême-droite : dans un pays traversé par une crise démocratique lourde, le 10^e résiste. Notre arrondissement n'est pas à l'abri, mais sa vitalité et son ouverture au monde le protègent pour l'instant.

C'est aussi le résultat d'une histoire : depuis la victoire de Tony Dreyfus en 1995 puis de Rémi Féraud aujourd'hui sénateur et toujours à nos côtés pour défendre le 10^e, les électeurs ont systématiquement confirmé leur soutien à la gauche pour diriger notre arrondissement et porter sa transformation et son verdissement.

Autour d'Emmanuel Grégoire à Paris et d'Alexandra Cordebard, l'équipe de l'Union de la gauche et des écologistes arrive largement en tête, avec plus de 30 points d'avance sur la seconde liste, dans le cadre d'une quadrangulaire inédite pour notre arrondissement. C'est pour nous une source de fierté bien sûr, mais surtout une grande responsabilité : celle d'être à la hauteur de cette confiance et de l'exigence qui l'accompagne.

Vous pouvez compter sur la nouvelle équipe municipale et sur les neuf élu-e-s de notre groupe pour être au service du 10^e et de ses habitants, pour défendre les valeurs de progressisme et de tolérance, faire avancer les projets que nous avons portés ensemble dans la campagne et être à l'écoute de toutes et tous.

Au travail !

Éric Algrain, Raphaël Bonnier,
Enora Breton, Louis Cantuel,
Alexandra Cordebard, Awa Diaby,
Pauline Joubert, Philomène Juillet
et Paul Simondon

Groupe PCF

Soutien aux travailleuses du 65, boulevard de Strasbourg !

Depuis le 3 mars 2026, 13 travailleuses sont en grève au 65, boulevard de Strasbourg. Elles occupent leur local nuit et jour, 7 jours sur 7. Leurs revendications sont justes : paiement de leurs salaires, régularisation... Pire, nous avons appris que leur patron leur demandait de payer 250 euros par mois pour les laisser travailler !

Les élu-e-s communistes seront toujours aux côtés des travailleuses et travailleurs qui relèvent la tête pour exiger d'être respectés. Nous étions présents dès le lancement de leur lutte, nous resterons à leurs côtés tant qu'elles n'auront pas totalement gagné.

Cette lutte nous rappelle les luttes de 2014-2015 où, aux côtés des grévistes de l'époque, de la CGT, des militant-e-s PCF et des élu-e-s de la Mairie du 10^e, nous avons fait reconnaître la traite des êtres humains dans le monde du travail. Une première alors en France.

Nous demandons à la justice de faire son travail rapidement, à la Préfecture de pouvoir les régulariser rapidement, et surtout nous appelons les habitant-e-s du 10^e à être solidaires avec les grévistes en leur rendant visite, en contribuant à leur caisse de grève et en faisant grandir l'idée qu'aucune zone de non-droit social dans le 10^e n'est tolérable. Nous appelons enfin toutes les travailleuses exploitées à suivre l'exemple de ces grévistes.

Quant à nous, nous le redisons avec force : le 10^e doit rester une terre d'accueil digne. C'est aussi ce que nous avons voulu dire en organisant, aux côtés de la Maire du 10^e, le 9 mai dernier, les parrainages républicains des grévistes. Une initiative que nous renouvellerons pour protéger les familles de notre arrondissement.

Élie Joussellin et Laurence Patrice

Groupe Les Écologistes de Paris 10^e

L'écologie populaire comme boussole de notre mandat

Nous remercions les électeurs et électrices qui nous ont fait confiance. Cette large victoire de la gauche et des écologistes, à Paris comme dans le 10^e arrondissement, témoigne de la force de l'union comme rempart aux conservatismes.

Nous souhaitons placer le mandat qui s'ouvre autour de l'écologie populaire, c'est-à-dire de l'écologie du quotidien, qui permet d'améliorer son pouvoir d'achat en préservant la planète.

Notre groupe d'élue-s écologistes luttera d'arrache-pied contre la spéculation des loyers et poussera l'adaptation thermique d'un maximum de logements. Nous porterons, comme nous l'avons demandé durant la campagne électorale, la création d'un nouveau centre de santé, notamment dédié aux femmes, pour renforcer la prévention et lutter contre les cancers de demain, en partie liés aux pollutions. Nous porterons l'école de demain, sans fermetures de classes, mais ouvertes sur l'extérieur. La sécurité des enfants sera notre priorité absolue.

Notre groupe portera un projet écologiste à l'aube d'une ville à 50 degrés où nous aurons besoin de plus d'arbres, d'ombres, d'eau, et de débitumer pour faire face aux chaleurs extrêmes. Nous porterons les mesures qui prennent soin des plus fragiles, en ouvrant des places d'hébergement pour les sans-abris, en développant les espaces piétons pour favoriser poussettes et personnes à mobilité réduite, en luttant contre l'isolement des seniors. Nous porterons enfin un projet féministe, qui luttera contre les discriminations dans tous les aspects de la vie.

C'est le sens de notre mandat, que nous allons mener avec vous, pour améliorer votre quotidien.

Maxime Crosnier,
Pauline Ferary-Berthelot,
Charlotte Nenner et Sylvain Raifaud

Opposition - Groupe Républicains et démocrates

Républicains et démocrates, première force d'opposition du 10^e

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements aux plus de 7 100 habitantes et habitants du 10^e arrondissement qui nous ont accordé leur confiance en mars dernier. Par leur vote, ils ont exprimé une volonté claire de changement pour Paris.

Dans notre arrondissement, vos préoccupations du quotidien méritent des réponses rapides et ne peuvent plus être reléguées au second plan. Cadre de vie, sécurité, chaos dans l'espace public : ces priorités restent aujourd'hui insuffisamment prises en compte par la majorité actuelle. Chaque année, près de 12 000 habitants quittent Paris, parmi lesquels de nombreuses familles, qui ne se reconnaissent plus dans l'évolution de la capitale.

Face à ce constat, notre engagement est total. Nous porterons, au conseil d'arrondissement, une vision claire : celle d'une ville respectueuse de ses habitants et qui n'oublie personne, ni les classes moyennes, ni les seniors, ni les personnes en situation de handicap. Une ville fière de son héritage, qui protège son patrimoine et offre à chacun les moyens de se projeter dans l'avenir avec confiance.

Notre rôle sera celui d'une opposition ferme mais juste. Ferme, car nous ne céderons rien sur les enjeux essentiels qui touchent à votre qualité de vie. Juste, parce que nous saurons reconnaître et soutenir les projets qui améliorent réellement la vie des habitants de notre arrondissement.

Durant les six prochaines années, nous serons à vos côtés. Nous porterons une voix différente, exigeante, mais toujours constructive. Une voix résolument tournée vers des réponses concrètes pour améliorer votre quotidien dans le 10^e arrondissement.

Opposition - La France insoumise

La France insoumise au conseil d'arrondissement, à vos côtés.

Alors que se déroulent les premiers conseils d'arrondissement, je souhaite une nouvelle fois remercier les plus de 7 000 électeurs et électrices qui ont accordé leur confiance à la France insoumise en mars 2026.

Ce mandat sera collectif et populaire. Aux côtés des insoumis et insoumises, je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer, échanger et porter vos colères comme vos aspirations au sein du conseil d'arrondissement. Je serai attentive à ce que le 10^e soit un lieu où chacune et chacun puisse s'épanouir, un lieu d'émancipation pour toutes et tous.

Qu'il s'agisse du logement, de la cherté de la vie, du périscolaire, de la difficulté croissante pour les étudiants et les salariés à construire leur vie dans un 10^e arrondissement toujours plus inaccessible, il est urgent de réorienter à gauche la politique parisienne.

Une gauche qui ne transige ni avec les spéculateurs, ni avec LVMH. Une gauche cohérente, et non celle qui approuve à l'Assemblée nationale un budget de destruction des services publics, avant de s'émouvoir des fermetures de classes qu'il provoque. Il est trop facile de déplorer ici les effets des causes que l'on chérit là-bas. Nous avons besoin d'une gauche qui porte un projet de rupture avec un système qui n'a rien d'autre à offrir que des crises, des guerres, comme nous l'éprouvons désormais au quotidien. À cet égard, les prochains mois seront cruciaux.

Si vous avez des préoccupations dont vous voulez me faire part, vous souhaitez vous engager, alors écrivez-moi sur le mail marion.beauvalet@paris.fr. Je vous répondrai avec attention et sérieux.

Opposition - Tous inDIXpensables

Trois urgences pour ce début de mandat

Un nouveau mandat s'ouvre dans le 10^e et l'équipe en place doit répondre, sans attendre, à trois urgences.

D'abord, le périscolaire. Les faits récents dans plusieurs écoles du 10^e et à Paris ont révélé des dysfonctionnements graves. Malgré un plan annoncé par le nouveau maire de Paris, sur le terrain, rien n'a encore réellement changé. Le manque d'encadrement persiste, les règles de base ne sont pas garanties. Il faut des mesures immédiates pour garantir la sécurité de nos enfants : jamais un adulte seul avec un groupe, des équipes identifiables, une information des familles en cas de signalement, des contrôles renforcés.

Ensuite, le non-remplacement des enseignants. Les cas se multiplient dans les écoles du 10^e. À Mila Racine, une classe est restée plus de 50 jours sans professeur. Les élèves sont dispersés, les classes surchargées, les apprentissages dégradés. Alors que les parents se battent trop souvent seuls, il est temps que la mairie assume pleinement son rôle auprès du rectorat : alerter, suivre et exiger des remplacements.

Enfin, la sécurité. Un jeune a récemment été agressé près du canal Saint-Martin et son pronostic vital est engagé. Depuis des années, les riverains alertent sur les tensions autour de la place Raoul-Follereau, ce qui m'avait conduit à demander à la mairie de renforcer l'action de la police municipale et au préfet d'interdire le protoxyde d'azote dans ce secteur. Mais, quand la mairie préfère se défausser sur l'État et laisse ces situations s'installer, elles finissent par dégénérer.

Sur ces sujets et d'autres, je resterai pleinement mobilisé aux côtés des habitants du 10^e pour relayer leurs alertes et faire avancer des solutions concrètes.

Histoire & Vies du 10^e

Un plongeon dans l'histoire de la piscine Château-Landon

C'est dans le 10^e, au 31, rue du Château-Landon, qu'ouvre le 30 juin 1884 la première piscine couverte et chauffée de France, cinq ans après le décret de 1879 rendant obligatoire l'apprentissage de la natation à l'école. Dès le premier jour, plus de 700 baigneurs se présentent, dont 80 % ne savent pas nager !

On peut nager en toute saison au Grand gymnase nautique, école de natation privée créée par Paul Christmann, directeur du gymnase du 57, rue du Faubourg Saint-Denis. Pionnière de l'économie circulaire, la piscine est alimentée par les eaux chaudes provenant de la condensation des machines élévatoires de la Villette. La Ville de Paris en concède l'usage afin d'offrir des bains à bon marché dans un quartier populaire. Les installations doivent être mises à la disposition des enfants des écoles deux jours par semaine.

La « salle de natation » de 50 mètres sur 12, éclairée par un vaste dôme de verre, s'inscrit dans une construction de type industriel conçue par l'architecte Louis-Dieudonné Bessières et l'ingénieur Edmond Philippe. On trouve aussi des salles de douches, des bains de vapeur, un cabinet de pédicure et un bar.

En bon apôtre de la natation, Paul Christmann prêche pour sa piscine : « Si le bain en baignoire est salubre, combien préférable est le bain en piscine, où l'on n'a pas besoin de garder l'immobilité, et dont l'exercice de la natation vient décupler les bons effets ». À la sortie du bassin, l'ouvrier peut retrouver son linge lavé et séché. Seul « le mardi est réservé aux dames ». De nombreux concours de natation sont organisés, dont un féminin le 10 février 1885, associant des courses de vitesse, d'endurance et une épreuve de plongeon, simulant un sauvetage de noyade à l'aide d'un poupon en caoutchouc.

Après la Grande Guerre, la piscine Château-Landon est menacée. En février 1924, les nageurs du club Les Libellules y battent encore des records de France : Marcel Pernot en 500 mètres nage libre, Suzanne Porte en 100 mètres brasse. Mais l'année suivante, c'est l'expropriation, la faute à l'élargissement de la Gare de l'Est. Exit M. Christmann ; l'emplacement est cédé aux Chemins de fer de l'Est.

La piscine ne disparaît pas pour autant : elle renaît en avril 1926, rénovée dans le style paquebot Art déco, avec un bassin limité à 33 mètres, un toit-verrière, 220 cabines en coursive sur deux étages et 2 000 places pour les spectateurs. D'abord gérée par la compagnie ferroviaire, la piscine, mixte, se veut à la portée des petites bourses. D'après *L'Auto* du 25 octobre 1926, elle est très fréquentée tôt le matin « par les employés et les ouvriers qui veulent faire trempette avant de s'en aller à leur besogne ».

Une nouvelle concession entre en vigueur avec la Ville ; galas et exhibitions se succèdent à la piscine Château-Landon. Le 2 octobre 1931, footballeuses, athlètes et nageuses s'y retrouvent pour disputer une épreuve de triathlon. Le 26 mai 1938, le champion de France Alfred Nakache, issu d'une famille juive d'Algérie, offre une démonstration de crawl et brasse-papillon. Avec l'Occupation, vient le temps des eaux troubles à Château-Landon. *L'Auto*, devenu collabo, fait en 1942 l'éloge d'un « sprinteur de race » qui s'y entraîne et a



Affiche imprimée par Charles Lévy, fin XIX^e siècle, Médiathèque de Chaumont.

« failli battre » Nakache, recordman du monde sur 200 mètres brasse-papillon. Nakache, déporté en 1944 à Auschwitz avec sa femme et sa fille, sera le seul à survivre.

La Ville de Paris récupère en 1945 la piscine dans un état déplorable, après avoir dû expulser le dernier occupant. Dans les années 1950, le hall menace de s'effondrer et de lourdes réparations sont réalisées. En 2018, la voûte alerte de nouveau ; à l'issue d'une restauration d'ampleur, la doyenne parisienne a rouvert ses portes le 23 février 2026. Après ce petit bain d'histoire, le grand bain de la piscine Château-Landon nous attend.

Marie-Ange Daguillon
Histoire & Vies du 10^e

« Paris en Seine » de retour dans le 10^e du 12 juin au 20 septembre !

Pour la deuxième année consécutive, la fête s'invitera tout l'été dans nos quartiers, grâce à une riche programmation culturelle et sportive proposée gratuitement par la Mairie du 10^e. Pour en profiter, rendez-vous place du Colonel Fabien, place du Buisson Saint-Louis, place Jan Karski, à la Chapelle Saint-Lazare et sur le TEP Agnes Tirop !

Les baignades estivales feront elles aussi leur retour dans le canal Saint-Martin, tous les dimanches de l'été entre 14h et 18h, du 21 juin au 6 septembre inclus.

Bel été dans le 10^e !